

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2016

**Sous la présidence de M. Alain HURSTEL, Maire**

**Présents** : MM. Antony BALLONGUE, Charles DOTT, J-Jacques HORNECKER Patrick LENTZ, Pascal RAGUE, Mmes Djemila ARMBRUSTER, Martine BUREL, M-Claire BURGER, Catherine HATT, Mélanie KONN

**Absents** : Mme Catherine HATT

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Jacques HORNECKER

M. le Maire informe l'assemblée d'un point supplémentaire en l'occurrence:  
.Délibération Participation PVR. Cet ajout est accepté.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2016

Le procès-verbal de la séance du 21 mars dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

## 2. Participation PVR – actualisation du montant par rapport à l'indice de référence des coûts de construction

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.332-6-1-2 et L.332-11-2

Vu la délibération du 13 février 2006 instituant la participation pour voirie et réseaux sur le territoire de la commune de Hohfrankenheim

Vu la délibération du 7 mai 2012 instituant une PVR pour les projets de constructions de la rue des Vergers concernant les coûts de raccordement eau et électricité

Vu l'évolution de l'indice de référence des coûts de construction entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2012 et le 2eme trimestre 2016,

Après délibérations, le Conseil municipal décide d'appliquer un prix de 2,67 euros au m<sup>2</sup> au nouveau projet de construction rue des Vergers de Monsieur et Madame Jérôme LARGHI. La participation du de 1962.45 € correspond à une surface de 735 m<sup>2</sup> calculée sur la superficie du terrain limitée à une profondeur de terrain de 60 mètres depuis la limite de l'emprise publique.

M. le Maire est autorisé à signer tout document y relatif.

## 3. Remplacement de la porte de l'église

Dans la continuité des travaux de rénovation de l'église de Hohfrankenheim, et après avis et souhaits du Conseil presbytéral de Hohfrankenheim, le Conseil municipal, après délibérations, approuve le devis de la menuiserie KRIEGER établie à 67270 DUNTZENHEIM pour un montant de 3 360.- euros HT.

Les travaux devraient démarrer prochainement.

## 4. Remplacement de la porte de la salle de classe de l'école de Hohfrankenheim

Dans le cadre de la poursuite de l'investissement dans les locaux de l'école communale, il y a lieu de procéder au remplacement de l'actuelle porte de la salle de classe par une porte coupe-feu d'un format plus large pour être en phase avec les normes de mise en accessibilité des bâtiments publics.

Après délibérations, un devis de la menuiserie ND installée à Schwindratzheim a été accepté pour un montant HT de 1 980.- €

En outre, pour permettre de faire face à cette dépense une subvention est sollicitée sur l'enveloppe parlementaire 2016.

Ci-après le plan de financement de cet achat.

### PLAN DE FINANCEMENT : Mise aux normes porte salle de classe

DEPENSES	RECETTES	
1 980,00 € HT	980,00. € HT	COMMUNE
	1 000,00 €	Réserve parlementaire M.HETZEL
<b>1 980,00 € HT</b>	<b>1 980,00 € HT</b>	<b>TOTAL</b>

M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cet achat et à solliciter la participation parlementaire.

#### **5. Acquisition de panneaux électoraux**

Le conseil municipal décide d'acquérir des panneaux électoraux Après consultations de différents devis, il a été décidé de faire cet achat auprès de la Société REBOUL ET JEAN EQUIPEMENTS installée à 30402 VILLENEUVE AVIGNON pour un montant de 724,30 € HT.

M. le Maire est autorisé à signer tout document y relatif.

#### **6. Demande de location d'un terrain**

M. le Maire informe l'assemblée d'une demande de location du terrain situé entre la RD 70 et l'abri foot. En raison d'une utilisation éventuelle pour les coulées de boues ou pour un autre usage, il est décidé de ne pas mettre en location ce terrain.

#### **7. Périscolaire – modifications pour l'année scolaire 2016/2017**

Suite à la réunion publique concernant les problèmes de capacité d'accueil périscolaire de la Com Com, les trois maires de notre RPI ont proposé aux parents d'élèves concernés d'accepter l'accueil à midi au périscolaire de Wickersheim et pour les quelques enfants le soir ou le mercredi de contacter deux assistantes maternelles ayant chacune deux disponibilités. En cas de plus forte demande le maire de Mutzenhouse accepte de mettre des locaux à disposition pour une garderie par une personne agréée.

#### **8. Point info sur les travaux de la rue des Vergers**

M. le Préfet a signé l'arrêté relatif à l'autorisation d'établissement d'une servitude sur terrain privé dans la rue des Vergers afin de permettre la pose d'un réseau d'assainissement et d'eau pluviale connecté au bassin de rétention de la rue des Acacias. Les travaux pourront démarrer dès la fin des délais administratifs et selon disponibilité des entreprises retenues.

#### **9. Demande d'acquisition de terrain auprès de la SAFER**

M. le Maire fait part au conseil de la réponse fournie par la SAFER suite à la demande d'acquisition de la commune de Hohfrankenheim du terrain en section 12 parcelle 64 où figure un ER (emplacement réservé) lors de l'adoption du PLU pour une éventuelle évacuation d'eaux boueuses provenant du chemin du Noyer. La SAFER accepte un découpage du terrain. Le Conseil demande l'acquisition de la bande ER sur une largeur de 10 mètres et souhaite acquérir une bande de terrain de 4 mètres en contrebas du terrain vers la RD 70 pour un éventuel projet de piste piétonne et cycliste longeant la RD 70. M. le Maire est chargé de transmettre cette demande à la SAFER et est autorisé à signer tout document y relatif.

#### **10. acceptation don du Conseil Presbytéral de Hohfrankenheim**

Le conseil presbytéral de Hohfrankenheim a fait un don à la commune de Hohfrankenheim de 6 500 euros afin de contribuer à la rénovation de l'église.

Le Conseil accepte ce geste et autorise M. le Maire à signer tout document comptable y relatif.

#### **11. Fête de la musique à Hohfrankenheim – RD 70 barrée à la circulation**

Pour permettre le bon déroulement de cette manifestation, M. le maire informe l'assemblée qu'il a signé un arrêté déviant la circulation sur la RD 70 par la rue du Noyer et des Acacias et ce après avis favorable du centre technique du Conseil départemental de Hochfelden. Les instances concernées en ont été avisées (entre autres gendarmerie, centre de secours incendie, SAMU,)

#### **12. Divers**

- ❖ -. Réseaugds – des informations relatives aux activités 2015 ont été fournies à la commune
- ❖ -.Fête nationale : la cérémonie aura lieu le 14 juillet 2016 à 11 heures
- ❖ -.Nuisances sonores à l'aire de jeux : en raison de nuisances sonores nocturnes sur le terrain de jeux, est mis à l'étude la pose d'un filet amortisseur, l'aménagement d'un accès au terrain de football et d'installer un filet sur le but en place au terrain afin d'encourager les jeunes désirant s'entraîner. L'option ultime serait d'installer des portes au terrain de jeux fermées la nuit.